

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/13067
5 février 1979
ORIGINAL : FRANCAIS

TELEGRAMME DATE DU 5 FEVRIER 1979, ADRESSE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE VICE-PREMIER MINISTRE CHARGE DES AFFAIRES ETRANGERES DU
KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les dernières nouvelles du combat mené par le peuple du Kampuchea sous la direction du Gouvernement du Kampuchea démocratique dirigé par le Premier Ministre Pol Pot contre l'invasion et l'occupation vietnamiennes et je vous prie de bien vouloir les faire circuler comme document du Conseil de sécurité.

"Depuis le 15 janvier 1979, l'armée révolutionnaire et le peuple du Kampuchea ont commencé à lancer des contre-attaques généralisées dans tout le pays. En effet :

1. Les membres du Gouvernement du Kampuchea démocratique sont restés sur place pour diriger le combat. Partout dans le pays, y compris dans les zones limitrophes avec le Viet Nam, les organes de direction gouvernementale et l'appareil administratif sont demeurés intacts, continuent de fonctionner et de défendre avec succès la population contre les attaques ennemies.

2. L'armée révolutionnaire du Kampuchea a pu être préservée dans sa quasi-totalité.

La situation actuelle est la suivante :

1. Les troupes vietnamiennes d'invasion et d'occupation qui ont pénétré au Kampuchea par le Sud-Ouest, le Sud-Est, l'Est, le Nord-Est et aussi par le Sud-Laos, sont obligées de répartir leurs forces à travers tout le Kampuchea. Elles ne peuvent occuper que des villes grandes et moyennes, certains tronçons de routes et certains points stratégiques. Elles ne peuvent contrôler ni la campagne ni la population. A ce jour, elles ne peuvent même pas contrôler 10 000 personnes.

2. Le peuple et l'armée révolutionnaire du Kampuchea encerclent toutes les villes occupées par l'ennemi, lancent des attaques répétées contre toutes les localités et les tronçons de routes occupés par l'ennemi. Des unités de l'armée révolutionnaire du Kampuchea pénètrent dans Phnom Penh même pour harceler les troupes ennemies, lancent des attaques répétées contre l'aéroport de Pochentong et l'état-major général ennemi ainsi que contre toutes les agglomérations situées à une dizaine de kilomètres autour de la capitale. Rien que dans les zones Sud-Ouest et Ouest, du 7 au 22 janvier 1979, le peuple et l'armée révolutionnaire du Kampuchea ont anéanti près de 10 000 ennemis.

3. Les troupes d'agression et d'invasion vietnamiennes ont pillé environ 100 000 tonnes de riz dans les zones Est et Sud-Ouest. Elles ont pillé et emporté au Viet Nam les objets d'art, les trésors de la pagode d'argent, du Palais Royal, du Musée national de Phnom Penh, ainsi que des bas-reliefs des monuments d'Angkor. Elles ont massacré plusieurs milliers de malades et de blessés qui n'ont pu être évacués à temps des hôpitaux, elles ont violé et sauvagement tué de nombreuses femmes et jeunes filles. A titre d'exemple parmi des milliers d'autres, à Nimit, près de Sisophon, les envahisseurs vietnamiens ont capturé des jeunes filles d'une brigade de production, tué immédiatement celles qui ont le teint foncé, rassemblé celles au teint plus clair pour les violer et ensuite les fusiller.

4. A Phnom Penh, les forces d'occupation vietnamiennes ont installé une administration vietnamienne à laquelle elles ont donné un nom khmer.

5. En pillant le Kampuchea et en massacrant le peuple du Kampuchea, les Vietnamiens visent à exterminer la nation et le peuple du Kampuchea, à avaler le Kampuchea pour en faire une partie intégrante du Viet Nam, mais les envahisseurs vietnamiens sont en train de s'enliser dans la guerre populaire de tout le peuple du Kampuchea qui, étroitement uni avec l'armée révolutionnaire du Kampuchea et sous la direction du Gouvernement du Kampuchea démocratique, est déterminé à poursuivre son juste combat pour chasser tous les envahisseurs vietnamiens et recouvrer l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Kampuchea."

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de ma très haute considération.

Kampuchea, le 4 février 1979

Le Vice-Premier Ministre chargé des
affaires étrangères du Kampuchea
démocratique,

(Signé) IENG SARY
